

Joanna Górnikiewicz

Université Jagellonne  
de Cracovie

## QUELLE RUPTURE DANS L'IMPARFAIT DE RUPTURE ?

### INTRODUCTION

Le présent article propose une brève réflexion sur la référence du terme « de rupture », érigé au rang de dénomination officielle par Brunot et Bruneau (1947/1969 : 377) et employé pour nommer un emploi particulier non descriptif de l'imparfait. Il s'agit d'un ou plutôt d'emplois (puisque'il y en a plusieurs types, cf. Berthonneau et Kleiber 1999 : 120) dans lesquels on infère l'achèvement du procès et/ou dans lesquels la référence temporelle du procès est distincte de celle de l'énoncé précédent (si un tel énoncé est présent..., cf. imparfaits des titres de presse, d'ouverture). Cet emploi a reçu dans la littérature des dénominations variées : imparfait narratif, de rupture, d'ouverture, de clôture, pittoresque, historique, de perspective... Selon Muller (1966 : 254–255), cette terminologie flottante s'explique par l'évolution même de l'emploi en question puisque les différentes désignations traduisent un des moments de cette évolution, ou un des emplois qu'elle a fait apparaître. Le chercheur conclut que le terme susceptible de les englober tous serait le plus neutre. L'appellation « imparfait de rupture », plus d'une fois choisie comme dénomination générale (p.ex. par Tasmowski-de-Ryck 1985, Chuquet 2000)<sup>1</sup>, ne peut certainement pas être considérée comme neutre. En effet, elle présuppose une solution de continuité – une discontinuité (Bres 2005 : 47), peu compatible, semble-t-il, avec certains effets de sens<sup>2</sup>. De plus, il n'est pas toujours évident de savoir sur quoi porte ladite « rupture »...

L'objectif de notre contribution est de présenter deux façons différentes d'appréhender cette notion polysémique. Dans la première partie, nous essaierons de déterminer sur quoi porte la solution de continuité dans le modèle aspectuo-temporel et modal des temps verbaux proposé par Gosselin. Dans la deuxième partie, nous expli-

---

<sup>1</sup> Aujourd'hui, l'appellation « imparfait narratif » semble avoir gagné la préférence des auteurs (voir p.ex. le numéro thématique des *Cahiers de praxématique*, « L'imparfait dit narratif. Langue, discours »). Nous la reprenons comme dénomination générale. Toutefois, cette notion est, elle aussi, considérée parfois comme dotée d'une signification spécialisée supplémentaire (voir ici même le terme « de narration » ainsi que Desclés 2003 : 133, note 3, 134).

<sup>2</sup> Bres (2005 : 47) commente ainsi le choix terminologique de Berthonneau et Kleiber (1999 : 119). Il leur reproche le fait d'avoir mis en équivalence cette dénomination avec celle d'« imparfait de clôture ». Cette dernière présuppose selon lui un lien, une continuité ce qui n'est pas resté sans impact sur le choix opéré dans la suite de l'article. Selon Bres, le terme « imparfait de clôture » sert bien la théorie de Berthonneau et Kleiber (imparfait défini comme partie d'un antécédent – un tout), contrairement à celui d'« imparfait de rupture » qui va à l'encontre de celle-ci.

querons la notion de rupture qualitative introduite par de Vogüé. Nous montrerons que l'appellation « de rupture » ne convient pas à tous les emplois de l'imparfait non-sécant<sup>3</sup>, qu'elle renvoie à des réalités différentes en fonction de l'approche adoptée (spécialisation du terme), mais que le critère de sa présence/absence éventuelle permet de distinguer deux valeurs générales susceptibles d'englober les nombreux effets de sens répertoriés sous la dénomination générale d'imparfait narratif.

## 1. RUPTURE D'UNE SÉRIE – L'APPROCHE DE L. GOSSELIN

### 1.1. L'IMPARFAIT NARRATIF

#### – UN EFFET DE SENS DÉRIVÉ D'UNE RÉOLUTION DE CONFLIT

Chez Gosselin (1996), l'imparfait narratif est présenté comme un effet de sens dérivé d'une résolution de conflit. Selon ce chercheur, chaque marqueur linguistique véhicule une ou plusieurs instructions qui nous guident dans la construction d'éléments de représentation. Ces instructions sont stables et représentent les différentes valeurs en langue d'un marqueur. Si, dans un contexte, ces instructions ne rencontrent aucun conflit (avec d'autres marqueurs ou des contraintes pragmatico-référentielles), elles produisent des effets de sens typiques (ou non typiques mais non dérivés, cf. Gosselin 1996 : 199–200). Si, par contre, un conflit surgit, on obtient des valeurs dérivées (Gosselin 1996 : 199–202, 1999 : 28, 2005 : 195). L'imparfait code en langue l'instruction aspectuelle 'inaccompli' selon la formule : [B1, B2] RE [I, II] (Gosselin 1996 : 29, 1999 : 30, 2005 : 195)<sup>4</sup>. Pourtant, dans certains contextes, cette instruction se heurte à l'instruction aspectuelle 'aoristique' ('global'), ce qui donne naissance à des effets de sens différents au niveau du discours. L'aspect aoristique [B1, B2] CO [I, II]<sup>5</sup> peut être marqué par une indication temporelle et/ou un phénomène de succession dû à l'incompatibilité référentielle des procès ou à des marques de succession<sup>6</sup>. Le conflit est résolu par la construction d'une série (série D) de procès différents qui forme un tout et dont chaque procès est une partie (comparer avec l'approche anaphorique méronomique de

<sup>3</sup> Les approches qui permettent d'analyser les rapports entre l'imparfait standard et l'imparfait narratif se divisent aujourd'hui en approches monosémistes, selon lesquelles l'imparfait a la même valeur sécante dans tous ses emplois, et polysémistes, dans lesquelles l'imparfait narratif est décrit comme non sécant. Aussi bien Gosselin que de Vogüé adoptent la position polysémiste.

<sup>4</sup> Gosselin (1996 : 15, 1999 : 29, 2005 : 33) émet l'hypothèse que les représentations aspectuo-temporelles mettent en œuvre différents intervalles (il renonce ainsi à décrire les temps verbaux à l'aide des points à l'instar des partisans de l'approche reichenbachienne, cf. Reichenbach 1947). L'intervalle [B1, B2] correspond au procès, celui noté [I, II] représente l'intervalle de référence. L'aspect inaccompli est défini comme suit : [B1, B2] RE [I, II] =  $_{df}(i < k) \ \& \ (j > l)$ , où i, j représentent les bornes de l'intervalle de procès [B1, B2], k, l, celles de l'intervalle de référence [I, II]. La formule se lit : i est antérieur à k et j est postérieur à l [Gosselin, 1996 : 19] ; RE = recouvrement.

<sup>5</sup> L'aspect aoristique ou global est défini par [B1, B2] CO [I, II] =  $_{df}(i = k) \ \& \ (j = l)$ ; CO = coïncidence (Gosselin 1996 : 20, 36).

<sup>6</sup> Gosselin (1999 : 22, 2005 : 139, 190) soutient qu'il y a une corrélation générale entre aspect et relations chronologiques :

Aspect aoristique ↔ succession

Aspect inaccompli ↔ simultanéité.

Berthonneau et Kleiber 1993, 1999). L'aspect de la série est inaccompli ( $BsD1 < I$  &  $II < BsD2$ ), elle se présente comme non close. L'aspect des occurrences est aoristique [ $B1=I$  &  $B2=II$ ], ce qui implique, par un effet de retour, une modification de la signification de l'imparfait : il devient aoristique (conception polysémiste). La figure 1 illustre cette résolution de conflit :

$$BsD1 < B1 = I < II = B2 < BsD2$$

Figure 1. Représentation symbolique de la résolution de conflit par l'emploi de l'imparfait narratif (Gosselin 2005 : 197)

où : l'intervalle  $[B1, B2]$  correspond au procès,  $[I, II]$  représente l'intervalle de référence,  $[BsD1, BsD2]$  représente une série de procès différents. La formule se lit :  $BsD1$  précède  $B1$ ,  $B1$  coïncide avec  $I$ ,  $I$  précède  $II$ ,  $II$  coïncide avec  $B2$ ,  $B2$  précède  $BsD2$ .

Les effets stylistiques de l'imparfait narratif sont nombreux et ne s'excluent pas mutuellement. Aucun n'est propriété nécessaire de l'imparfait mais ils résultent tous de la procédure de dérivation mentionnée : constitution d'une série de procès à l'aspect inaccompli (cf. Figure 1), enrichie de la dimension modale<sup>7</sup> avec laquelle elle entre en conflit. La Figure 2 permet de visualiser les valeurs modales temporelles et aspectuelles de l'imparfait narratif :

Valeurs modales aspectuelles



<sup>7</sup> Le modèle de Gosselin, tel qu'il est présenté dans *Temporalité et modalité* (2005), est un modèle de l'interaction entre temporalité, aspect et modalité, établi dans le sillage de la théorie de Victorri (1999) sur les scènes verbales. C'est un modèle linguistique de la représentation dans lequel la dichotomie exclusive temporel vs modal cède la place à une trichotomie de dimensions sémantiques, tenues pour essentielles et co-présentes dans un énoncé. Jugeant irrecevable la considération que le moment d'énonciation opère une coupure modale entre le certain (le passé et le présent) et le non-certain (le futur), Gosselin propose un modèle de type différent qui sépare clairement les caractéristiques temporelles et aspectuelles de la modalité, d'une part et les caractéristiques modales du temps et de l'aspect, d'autre part (2005 : 83–91). Les premières sont la conséquence naturelle du fait que chaque modalité est obligatoirement affectée par le temps absolu ou relatif et l'aspect grammatical. Les secondes sont en rapport avec le moment qui opère une coupure modale entre l'irrévocable et le possible sur la ligne du temps. Il s'agit des valeurs modales temporelles (transmodales au sens qu'elles valent pour l'ensemble des catégories modales) d'un des paramètres constitutifs de la modalité (cf. Gosselin 2005 : 43), à savoir la force de validation/invalidation. Quant aux valeurs modales aspectuelles, elles sont définies par le choix d'un autre moment d'observation susceptible d'opérer la coupure modale, en l'occurrence le moment de référence (et plus précisément la borne finale de cet intervalle). Leur adjonction permet de rendre compte du fait qu'un événement passé peut être présenté comme possible et un événement futur comme irrévocable sans qu'il soit nécessaire d'ajouter au prédicat une modalité extrinsèque (cf. Gosselin 2005 : 57–62). Lorsque l'intervalle de référence est dissocié de l'intervalle d'énonciation, les valeurs modales temporelles et les valeurs modales aspectuelles risquent d'entrer en conflit (Gosselin 2005 : 92–94).

## Valeurs modales temporelles



Figure 2. La représentation iconique des valeurs modales temporelles et aspectuelles de l'imparfait narratif (cf. Gosselin 2005 : 200).

où la flèche indique que la localisation de la borne reste indéterminée (la série est ouverte), [01,02] – correspond à l'intervalle d'énonciation.

Il faut préciser que la formule présentée dans la Figure 1, conformément à la définition de la relation marquée par le chevron « < » (antériorité immédiate ou non, cf. Gosselin 1996 : 18, 2005 : 35) correspond à l'inclusion du procès en début, en milieu ou en fin de série. Le schéma iconique présenté dans la Figure 2 illustre l'un des trois cas de figure, en l'occurrence l'inclusion du procès en milieu de série.

Il y a conflit parce que, l'intervalle de référence étant dissocié de l'intervalle de l'énonciation, la fin du procès est temporellement irrévocable mais aspectuellement possible. Autrement dit le procès a une suite objectivement irrévocable (dans le cas de l'inclusion en début et en milieu de série) mais présentée linguistiquement comme possible du fait qu'elle reste inconnue.

Cette structure indique que le sujet qui interprète le texte doit constituer une série D sans pour autant spécifier son contenu exact. Et la série peut se composer soit d'autres procès à l'imparfait narratif soit d'autres procès mis sous l'aspect aoristique. Prenant comme point de départ deux types de séries différents ainsi que la présence éventuelle d'une indication marquant la rupture, Gosselin (1996 : 200–202) ramène les nombreuses valeurs stylistiques de l'imparfait narratif à deux valeurs générales, très proches, selon lui, dans leur fonctionnement : « imparfait de rupture » et « imparfait de narration ».

## 1.2. DEUX VALEURS DE L'IMPARFAIT NARRATIF

### 1.2.1. L'IMPARFAIT « DE RUPTURE »

La valeur dite « imparfait de rupture » consiste à faire porter l'instruction 'inaccompli' sur la série de changements qui constitue la trame narrative<sup>8</sup>. Cette série est au moins partiellement constituée de procès au PS (ou à un autre temps à l'aspect aoristique). Vu le choix de l'exemple qui illustre cette valeur dans Gosselin (1996) (... *Le lendemain, il partait pour les États-Unis*), il nous semble légitime de conclure que l'auteur voit, dans le sillage de Brunot et Bruneau (1947/1969), un lien étroit entre cette valeur et la présence d'un circonstanciel dénotant un décalage temporel. Du coup,

<sup>8</sup> Confais (1995 : 220) parle également d'une série de procès mais, selon ce chercheur, le rôle de l'imparfait de rupture consiste à décrocher le procès de la série dont il fait partie et à le voir « pour lui-même, 'de l'intérieur', dans son déroulement » (cf. Touratier 1996 : 118).

dans ses travaux ultérieurs (1999 : 39, 2005 : 201), il réservera l'appellation « de rupture » aux imparfaits précédés d'un circonstanciel du type *x temps plus tard*. L'exemple ci-dessous (1) nous servira à illustrer ladite valeur :

(1) Il était six heures du matin quand Lorenzo Granelli s'attaqua au délicat processus de la phase de réveil. Vingt minutes plus tard, Norma *entraînait* Arthur, emmailloté dans un drap, vers le service de réanimation. (Lévy 2005 : 118)

Selon Gosselin (1996 : 200), un tel imparfait laisse entendre que « les aventures du héros ne s'arrêtent pas là, qu'elles vont se poursuivre, mais hors de la fenêtre ouverte par la narration »<sup>9</sup>. Dans notre passage, Arthur quitte effectivement la scène et le lecteur reste en compagnie des médecins :

Lauren quitta le bloc en compagnie de l'anesthésiste. Tous deux se rendirent dans la salle adjacente (...). (Lévy 2005 : 118)

Un imparfait « de rupture », quand il est placé en fin de série, peut aboutir à deux effets de sens opposés : il peut marquer soit l'achèvement de ladite série, d'où le nom fréquemment utilisé d'imparfait « de clôture », soit indiquer que celle-ci a une continuation (Gosselin 1999 : 39, 2005 : 201), laquelle peut être racontée ou non. Toutefois, le décalage temporel n'est pas obligatoirement marqué par un circonstant et, qui plus est, il n'est même pas forcément important, comme le montre cet énoncé (2) qui clôt un chapitre de *Toutes ces choses qu'on ne s'est pas dites* de Marc Lévy<sup>10</sup> :

(2) Julia replia la lettre. Elle avança jusqu'à la caisse au milieu du salon. Elle caressa le bois de la main et murmura à son père qu'elle l'aimait. Le cœur lourd, elle obéit à sa dernière volonté, veillant en descendant l'escalier à confier sa clé à son voisin. Elle prévint M. Zimoure qu'un camion viendrait chercher chez elle un colis ce matin et lui demanda de bien vouloir leur ouvrir. Elle ne lui laissa pas le loisir d'en discuter, déjà, elle *remontait* la rue à pied, en direction d'un magasin d'antiquités. (Lévy 2008 : 417)

Quant à l'ouverture sur une suite possible, elle est suggérée dans (3) :

(3) Par la baie vitrée, Paul contemplait l'ambulance. Une Triumph verte vint se ranger juste à côté. Il reconnut aussitôt la jeune femme qui se dirigeait d'un pas décidé vers les portes automatiques du sas des Urgences. Elle fit demi-tour au milieu du parking, ôta sa blouse et la jeta en boule dans le coffre de sa voiture. Quelques instants plus tard, elle *entraîna* dans le hall. Paul vint à sa rencontre.

– Docteur Kline, je présume ? (Lévy 2005 : 119)

L'imparfait déclencheur d'une suite attendue, quand il est placé en début de série (ce qui est explicité par sa mise en début de livre, chapitre, paragraphe...), fonctionne comme imparfait « d'ouverture » (Gosselin 1999 : 39). Nous en voulons pour preuve ce tout début du chapitre 2 des *Enfants de la liberté* du même auteur :

<sup>9</sup> Voir la critique de Berthonneau et Kleiber (1999 : 127, note 4).

<sup>10</sup> Dans le chapitre suivant, le lecteur n'emboîte pas le pas de Julia, il attendra dans son appartement l'ouverture de la mystérieuse caisse en bois : « Un quart d'heure s'était écoulé, le silence régnait à nouveau dans l'appartement de Julia. Un léger déclic suivi d'un grincement et la porte de la caisse s'ouvrit » (Lévy 2008 : 417).

(4) Tout a commencé comme un jeu d'enfants, il y a trois ans, le 10 novembre 1940.

Le triste maréchal de France, entouré de quelques préfets aux lauriers *entamait* par Toulouse le tour de la zone libre d'un pays pourtant prisonnier de sa défaite. (Lévy 2007 : 21)

dans lequel, le narrateur dépeint la réaction de la population suite à la visite du maréchal Pétain : certains se préparent à l'acclamer, d'autres, comme lui, refusent de baisser les bras et entament les premiers actes de résistance.

### 1.2.2. L'IMPARFAIT « DE NARRATION »

La deuxième valeur dite « de narration » se montre lorsque, pour des raisons pragmatico-référentielles, le destinataire conclut que la référence temporelle du procès à l'imparfait est différente de celle de l'énoncé précédent et que, en fonction du contexte, il se voit obligé d'exclure l'interprétation itérative. Ici également une série est constituée mais cette fois-ci elle se compose des procès exprimés par des énoncés à l'imparfait placés en cascade (cf. Tasmowski-de-Ryck 1985 : 66). La valeur d'inaccompli est, de façon analogique, reportée sur l'ensemble de la série laquelle est alors perçue comme étant dans son déroulement. On voit donc une suite des événements défiler sous nos yeux, on les découvre au fur et à mesure qu'ils se montrent et se déroulent. La série n'est pas terminée, la suite reste possible. On retrouve cette valeur dans les comptes-rendus sportifs (le présent du reportage translaté dans le passé) (5) et dans la littérature, principalement dans les feuilletons policiers (6) :

(5) ... À ce moment Platini *passait* à Fernandez, qui *centrait* pour Giresse, lequel *envoyait* la balle dans la lucarne gauche du gardien allemand... (Maingueneau 1994 : 92)

(6) Les trois malabars avaient quitté le bureau. Janvier *revenait*, les paupières un peu rouges comme chaque fois qu'il passait la nuit, avec la barbe qui lui poussait et lui donnait un air mal portant.

Maigret *endossait* son pardessus, *cherchait* son chapeau.

– Tu viens ?

Ils descendirent l'escalier l'un derrière l'autre. (Simenon 1989 : 328–329)

### 1.3. LA RUPTURE EN TANT QUE SOLUTION DE SÉRIE

Dans ses travaux ultérieurs, Gosselin (1999, 2005) renonce à la division bipartite et se concentre sur l'analyse des effets de sens particuliers qu'il est possible d'obtenir par l'emploi de l'imparfait narratif (c'est ce terme général qui sera retenu). En effet, ils résultent tous d'un conflit entre l'instruction aspectuelle véhiculée par le temps grammatical et différentes contraintes, conflit résolu par la constitution d'une série sur laquelle est reporté l'aspect inaccompli de l'imparfait. Ces effets de sens ne sont pas nécessairement exclusifs les uns des autres et leur conjonction peut mener à des effets stylistiques supplémentaires (p. ex. l'effet de suspense). Quant au terme « de rupture », il est, selon nous, à placer en rapport avec la localisation du procès dans une zone frontalière : en début ou en fin de série, en dehors de laquelle ladite série est rompue.

Ainsi obtient-on l'effet de clôture ou d'ouverture sur une suite possible (« un topique qui se clôt » et « un topique qui se suggère » chez Tasmowski-de-Ryck 1985 : 65–66). Par contre, nous nous garderions de lier invariablement cette valeur à la présence d'un circonstant marquant un décalage temporel<sup>11</sup>. Il n'y aurait pas de rupture (cf. « un topique qui se dénonce », Tasmowski-de-Ryck (1985 : 66) dans le cas des procès inclus en position intermédiaire et la valeur non standard de l'imparfait résulterait de la constitution même de la série. Celle-ci se présente comme séparée du reste du texte et suggère une unité d'action (cf. Tasmowski-de-Ryck 1985 : 67, cité également par Gosselin 2005 : 198)<sup>12</sup>.

## 2. RUPTURE QUALITATIVE ET L'IMPARFAIT AORISTIQUE – L'APPROCHE DE S. DE VOGÜÉ

S. de Vogüé (1999) refuse d'accorder le statut de dénomination générique à l'appellation « de rupture », parce que celle-ci évoque une rupture temporelle marquée par un circonstant qui serait décisive, selon de nombreux chercheurs, pour activer cet emploi

<sup>11</sup> Il reste encore à placer l'imparfait narratif des titres de presse qui sert à marquer un événement important, de préférence un anniversaire (« un topique qui se résume » chez Tasmowski-de Ryck 1985 : 65). Pour Gosselin, son rôle est bien celui d'indiquer l'inclusion du procès dans une série qui, elle, est racontée dans l'article. Le procès à l'imparfait en constitue le terme initial, final ou une phase intermédiaire significative. Il marquerait donc une rupture dans les deux premiers cas. Selon nous, les énoncés qui ouvrent les reportages présentés dans le journal télévisé (devenu aujourd'hui un lieu de prédilection pour l'emploi de l'imparfait narratif) ont un comportement très proche des imparfaits des titres de presse. En voici un exemple :

(7) Il y a 150 ans, jour pour jour, la Savoie *redevient* française. Nicolas Sarkozy était à Chambéry ce matin pour rendre hommage à cette région et à ses habitants. (Le journal de 20h, *France 2*, le 22 avril 2010)

Remarquons qu'un énoncé à l'imparfait narratif peut, dans un journal télévisé, combiner les deux caractéristiques : annoncer une série (titre) et l'ouvrir en même temps. Dans la plupart des cas, il sera précédé d'une indication temporelle déictique qui situe dans le temps l'événement d'actualité dont il sera question dans le reportage :

(8) Bienvenue dans ce journal. D'abord donc cette course contre la montre engagée aux États-Unis pour éviter l'une des pires marées noires de l'histoire américaine. Il y a six jours une plateforme pétrolière *explosait* et *sombrait* dans le Golfe du Mexique. Une nappe gigantesque flotte près des côtes. Les autorités viennent de décider d'y mettre le feu... (Le journal de 20h, *France 2*, le 28 avril 2010, à propos de la marée noire dans le Golfe du Mexique).

<sup>12</sup> Une telle interprétation serait à rapprocher de l'opinion de Kuzmider qui parle d'une rupture concernant l'isotopie du texte. Cependant, de l'avis de cette chercheuse, la rupture serait constitutive de l'imparfait narratif dans tous ses emplois :

« La rupture dans l'isotopie du texte, particulièrement sensible dans le cas de l'imparfait dit 'de rupture', correspond à la décision du narrateur d'interpeller le lecteur et de l'inviter à observer les faits de l'intérieur » (Kuzmider 1999 : 82).

Selon Kuzmider, dans le cas de l'imparfait narratif, on se retrouve face à un cas de « neutralisation » ou de « mise en parenthèse » de l'opposition aspectuelle. Toutefois, comme le fait d'observer les événements de l'intérieur est considéré comme le propre de l'aspect imperfectif (inaccompli) (le procès présenté comme vu de l'intérieur chez Sten 1952 : 125 ; Comrie 1976 : 24, cf. Mulder (de) et Vetters 1999 : 48), est-il justifié de parler de neutralisation ? (Górniewicz 2010 : 31).

particulier de l'imparfait<sup>13</sup>. Tandis que, pour de Vogüé, s'il y a rupture, elle est surtout qualitative et ne se distingue pas de celle que marque tout avènement. L'analyse des exemples contenant des imparfaits à valeur globale<sup>14</sup> et répertoriés sous la dénomination commune et générale d'imparfait narratif amène la chercheuse à distinguer deux valeurs dans cet emploi :

- l'imparfait de dénouement ou l'imparfait aoristique, repérable dans les énoncés dans lesquels le procès évoqué prend la forme d'un dénouement,
- l'imparfait de rapport, repérable dans les énoncés dans lesquels les procès à l'imparfait se présentent comme successifs mais isolés et non-organisés.

## 2.1. DEUX VALEURS DE L'IMPARFAIT NARRATIF

### 2.1.1. L'IMPARFAIT DE « DÉNOUEMENT » (AORISTIQUE)

L'imparfait à valeur de dénouement (de Vogüé 1999 : 48–51) présente les traits caractéristiques suivants :

- Il est introduit par un complément circonstanciel qui implique une solution de continuité temporelle. Ce complément doit référer à un moment différencié des instants précédents et être antéposé (antéposition disloquée et rhématique) ;
- La situation de référence de l'énoncé à l'imparfait doit être mise en relation avec la situation décrite dans le cotexte antérieur (différence avec les imparfaits descriptifs). L'énoncé est associé à une rupture qualitative (solution de continuité qualitative) ; le procès évoqué dans cet énoncé en constitue une sorte de dénouement<sup>15</sup> (aboutissement ou revirement<sup>16</sup>) (différence avec le PS) ;
- Le rapport entre le prédicat et son instanciation n'est pas contraint. L'imparfait marque qu'un prédicat est validé dans une situation particulière sans pour autant imposer l'accomplissement / la réalisation du processus correspondant (le procès est

<sup>13</sup> « Quand une action, considérée comme importante, est ainsi localisée avec précision, alors que les faits précédents ont été simplement mentionnés dans leur succession, il se produit aisément une sorte de 'rupture' : le narrateur saute ce qui s'est passé pendant une certaine portion de durée (ce que révèle l'indication temporelle précise), et considère soit une action qui intervient après ce laps de temps, soit un état qui n'existait pas à son début, mais qui existe à son expiration ; état qui peut résulter d'une action intervenue pendant la portion de durée passée sous silence », Muller (1966 : 259).

S. de Vogüé (1999 : 56) montre que la rupture dont parlent Bruneau et Brunot n'est pas due à un saut temporel mais à la seule position énonciative du repère, lequel est « antéposé, disloqué, rhématique et distingué » et en tant que tel peut figurer un point de discrimination et faire rupture. Comp. avec Berthonneau et Kleiber (1999 : 151–152) qui, eux-aussi, soulignent l'importance de l'antéposition du repère.

<sup>14</sup> Pour S. de Vogüé (1999 : 47), adepte de la conception polysémiste, l'imparfait standard (sécant) s'oppose aspectuellement à l'imparfait qui « réfère bel et bien de manière globale, à un accomplissement ».

<sup>15</sup> À comparer avec l'approche de Berthonneau et Kleiber 1999.

<sup>16</sup> Fausse piste, fin simulée chez Weinrich (1973 : 132).

donné comme acquis<sup>17</sup>). L'interprétation événementielle de l'énoncé est imposée par la rupture qualitative que marque l'actualisation du prédicat, cette rupture étant associée au passage de la borne gauche – la borne d'actualisation du procès. Elle ne dépend nullement du type de procès mais de la configuration formelle de l'énoncé (contexte) ;

▪ L'imparfait de dénouement est non sécant et aoristique (au sens culiolien du terme, cf. ici-même 2.2.)<sup>18</sup>.

Cette rupture qualitative, cruciale dans la valeur de dénouement, n'est cependant pas du ressort exclusif de l'imparfait. Elle est aussi possible avec un prédicat au PS mais dans de tels énoncés, elle ne produit pas d'effet analogue puisqu'elle s'obtient de manière différente :

	Rupture qualitative				
IMPAR-FAIT aoristique	Procès validé indépendamment de son instanciation ; validation par <b>actualisation</b> du procès.	Passage de la <b>borne gauche</b> (où le prédicat devient actualisé).	Le CC est associé à ce passage de borne, il construit le point d'avènement de manière <b>extrinsèque</b> .	Liée à une configuration énonciative particulière. + Choix interprétatif : association du repère à une rupture.	Valeur de dénouement
PS	Procès validé = accompli au moment indiqué = par <b>instanciation</b> du procès.	Passage de la <b>borne droite</b> (borne d'accomplissement ; il s'agit d'une borne interne propre à configurer l'instanciation du procès ; elle n'est pas toujours finale <sup>19</sup> ).	L'événement trouve un support dans le prédicat mobilisé, ce prédicat (borné) implique une rupture de manière <b>intrinsèque</b> .	Indépendante d'une configuration énonciative particulière. Rupture imposée.	Procès contingent

Tableau 1. Rupture qualitative avec l'imparfait et avec le PS

<sup>17</sup> Il s'agit d'un des types d'actualisation (cf. de Vogüé 1999 : 60–62) :

	Actualisation		
	Prédicat acquis		Prédicat manifesté (dans l'espace de perception)
	avéré	promulgué	
Instance de validation	Objective : la situation de référence	Subjective : sujet – garant d'une vérité	Subjective : sujet – support d'une perception → point de vue

<sup>18</sup> Rappelons que le terme 'aoristique' était employé par Gosselin comme synonyme de 'global' et 'non-sécant'.

<sup>19</sup> Par exemple dans l'interprétation inchoative.

Les exemples cités ci-dessous mettent en contraste les deux temps et les effets de sens à la création desquels ils participent. Le procès donné comme contingent avec le PS et comme une conclusion avec l'imparfait<sup>20</sup> :

(9a) Trois jours plus tard, il recevait ses hommages.

(9b) Trois jours plus tard, il reçut ses hommages. (de Vogüé 1999 : 49)<sup>21</sup>

### 2.1.2. L'IMPARFAIT « DE RAPPORT »

L'imparfait à valeur de rapport (de Vogüé 1999 : 52–53) :

- Entre dans la même configuration énonciative que l'imparfait de dénouement : le complément circonstanciel a un caractère rhématique et antéposé. Autrement dit, le cotexte gauche (proche) ne change pas. Pour ce qui est du cotexte droit, souvent plusieurs procès sont mis à l'imparfait (cf. les imparfaits en cascade) afin de faire état de ce qui a pu avoir lieu au moment indiqué. La valeur de rapport s'utilise aussi pour appuyer quelque conclusion (de Vogüé 1999 : 52) auquel cas l'imparfait est isolé ;

- L'imparfait de rapport

confère à l'énoncé l'allure d'une sorte de procès verbal, qui ne raconte pas, mais qui se contente plutôt de rapporter des faits donnés comme avérés : chacun est pris de manière isolée, et ne devra pas nécessairement être intégré dans un développement, où une histoire s'ordonnerait. (de Vogüé 1999 : 52)

Dans cette interprétation, il ne s'agit pas de poser une relation qualitative, on interprète l'énoncé comme faisant partie d'un fait autonome avéré (de Vogüé 1999 : 54) ;

- Les imparfaits de rapport sont non sécants et non aoristiques.

Nous proposons d'illustrer ladite valeur de l'imparfait par l'exemple authentique suivant :

Quelques instants plus tard, ils *prenaient* la voiture. Rue du Chemin-Vert, ils *s'arrêtaient* devant l'herboristerie et *trouvaient* la femme de Lucien derrière le comptoir, dans une boutique sombre qui sentait bon les herbes de la Saint-Jean. (Simenon 1989 : 381)

Il nous semble que les exemples (5) et (6) ci-dessus, contenant tous les deux des imparfaits en cascade, représentent également ladite valeur quoiqu'ils ne soient pas introduits par un, ni des compléments circonstanciels<sup>22</sup>. Exclure de tels exemples reviendrait à rejeter hors de l'usage narratif de l'imparfait (ou, pour le moins, à passer sous silence)

<sup>20</sup> Tasmowski-de-Ryck (1985 : 67) est d'avis que cet effet est ressenti de façon très nette. Cela la conduit à regretter le caractère pour le moins inattendu de la traduction d'un passage de *L'homme au complet marron* d'A. Christie. Cette traduction, par l'emploi d'un PS (*Quatre jours après, il mourut*) « renonce à lier le dernier événement aux précédents, dont il est la suite naturelle ».

<sup>21</sup> Nous reprenons les exemples proposés par de Vogüé qui n'hésite pas à les forger pour faire ressortir différents effets de sens. Elle est d'avis qu'il y a des effets de sens qui ne sont pas déterminés par le cotexte, mais qui au contraire en déterminent la forme (de Vogüé 1999 : 44, note 2).

<sup>22</sup> L'exemple donné par de Vogüé (1999 : 51) en contient plus d'un (*trois jours plus tard, le lendemain*), ainsi que des connecteurs temporels (*puis, enfin*).

les énoncés, pourtant fréquents, dans lesquels la solution de continuité temporelle n'est pas marquée de façon explicite mais reste à inférer du cotexte. Quant à un imparfait de rapport isolé, de Vogüé (1999 : 51) propose, en guise d'illustration, l'exemple analysé auparavant par Ducrot (1979 : 1–2, 9) et légèrement modifié pour l'occasion :

(8) Les intérêts américains sont de plus en plus menacés. Le 3 décembre, deux banques américaines *étaient saccagées*.

Les faits rapportés seraient ici donnés comme arguments en vue d'une conclusion, ce qui rapproche, selon nous, cette analyse de celle de Berthonneau et Kleiber (1993 : 69). L'argument constituerait une partie – un méronome anaphorique – d'un tout constitué par la conclusion sur le caractère antiaméricain de la révolution iranienne signalé par plusieurs incidents<sup>23</sup>.

## 2.2. L'IMPARFAIT AORISTIQUE ET L'IMPARFAIT DE RAPPORT – PROPRIÉTÉS D'ORDRE ASPECTUEL ET MODAL

La catégorie de l'aoristique, introduite par Culioli (1978/1980 : 191)<sup>24</sup>, est un outil conceptuel fondé sur la valeur de rupture de l'opérateur de repérage (entre le repère et le terme repéré). de Vogüé (1999 : 56–57) souligne qu'avec l'aoristique le procès donné comme acquis est rapporté, grâce à la présence du repère temporel, à une rupture qualitative impliquant un passage de borne au titre duquel le procès est validé. Cette validation s'effectue depuis le point d'avènement (le point où la borne est passée). Autrement dit, le point d'avènement constitue l'instance de validation. L'avènement est interprété comme un dénouement car il y a passage d'une situation non actualisée à une situation actualisée, perçue comme une sorte de conclusion.

Les imparfaits de rapport, en revanche, attestent des événements, mais ne les donnent pas dans leurs avènements. Il n'y a pas de passage de borne (pas de rupture qualitative), le prédicat est actualisé de manière globale dans la situation déterminée par le repère. Contrairement à ce qu'on a vu avec la valeur de dénouement, cette actualisation n'est pas déterminée par la solution de continuité temporelle mais elle la qualifie.

Pour plus de clarté, nous avons indiqué les points de convergence et de divergence dans les tableaux ci-dessous :

<sup>23</sup> Rappelons que pour Oswald Ducrot (1979 : 9), l'imparfait était là pour caractériser la journée précédente (*hier*, le 3 décembre chez de Vogüé) par rapport à une époque antérieure, celle où les intérêts américains étaient mieux respectés. Pour la critique voir A.-M. Berthonneau et G. Kleiber (1993 : 64–65).

<sup>24</sup> Il s'agit d'une catégorie qui rend compte des effets de sens pouvant être associés à des marqueurs différents. « L'aoristique est une catégorie dont les marqueurs peuvent être le passé simple, l'imparfait, le passé composé, le présent, le futur, pour s'en tenir à ces exemples » (Culioli 1978/1980 : 191). C'est une catégorie dotée de propriétés aspectuelles mais aussi modales et elle ne doit pas être confondue avec le perfectif.

Imparfait	Configuration matérielle	Configuration qualitative	
aoristique	Solution de continuité temporelle	Solution de continuité qualitative (rupture)	L'actualisation du prédicat <b>est déterminée</b> par la solution de continuité temporelle.
de rapport		Continuité qualitative	L'actualisation du prédicat <b>qualifie</b> la solution de continuité temporelle.

Tableau 2. L'imparfait aoristique (de dénouement) et l'imparfait de rapport – propriétés d'ordre aspectuel

Imparfait	aoristique	de rapport
Rôle du sujet	Un sujet se limite à présenter la configuration qualitative comme déterminée par la seule configuration matérielle de la situation. Il s'efface et fait écho à ce qui est advenu.	Un sujet qualifie la situation sur laquelle l'énoncé porte comme actualisant quelque vérité. Il est présent et rapporte des faits donnés comme avérés mais isolés.
Modalités d'actualisation	Avènement	Attestation

Tableau 3. L'imparfait aoristique (de dénouement) et l'imparfait de rapport – propriétés d'ordre modal

Reste une question sur laquelle on bute, notamment celle relative au caractère de l'instance de validation dans l'imparfait de rapport<sup>25</sup>. de Vogüé n'est pas claire sur ce point. D'une part, l'imparfait de rapport met en scène des faits avérés (comme l'imparfait aoristique) mais qui ne passent pas pour acquis vu que l'acquis procède de l'avènement. Ils sont présentés comme attestés par un « rapporteur », ce qui autorise la conclusion que l'instance de validation est subjective (indépendamment de la volonté du sujet de rester objectif) (modalité épistémique). D'autre part, ce sujet ne se porte pas garant d'une vérité (comme dans l'actualisation par promulgation) mais seulement qualifie la situation sur laquelle l'énoncé porte comme actualisant quelque vérité. C'est donc elle qui doit servir d'instance de validation, bien que de manière différente que dans l'imparfait de dénouement (où elle conditionne l'avènement). Selon nous, le raisonnement de l'auteure va dans ce sens quand elle commente le décentrement de l'instance de validation constituant la valeur en langue de l'imparfait :

(...) cette instance de validation ne prend pas nécessairement une forme subjective  
 (...) Elle ne prend pas cette forme dans le cas des aoristiques : c'est alors la situation de référence elle-même qui sert d'instance de validation. Et la même analyse pourrait s'appliquer aux cas des imparfaits de rapport, ou aux cas des imparfaits de remémoration. Cela permettrait d'expliquer l'effet d'objectivité propre aux imparfaits de rapport, dans lesquels le locuteur donne le fait attesté comme avéré (...). (de Vogüé 1999 : 66–67)

<sup>25</sup> Une autre difficulté surgira si l'on veut associer l'imparfait de rapport à un type d'actualisation précis (cf. note 14).

### 2.3. L'EFFET DE RUPTURE DANS D'AUTRES EMPLOIS DE L'IMPARFAIT

Revenons encore à l'effet de rupture qui peut être ressenti également dans d'autres emplois de l'imparfait. Sauf qu'à chaque emploi, sa rupture...

Tout d'abord la valeur de rapport implique également un effet de rupture ou de saut encore plus marqué que dans la valeur de dénouement dans laquelle un lien s'établit entre le procès à l'imparfait et les événements du contexte gauche. Mais ici il s'agit d'une / de ruptures entre les différents événements, présentés comme autonomes, isolés et non orientés. La métaphore la plus appropriée pour traduire cet effet serait celle d'une projection de diapositives au cours de laquelle des images fixes se succèdent les unes aux autres (de Vogüé 1999 : 52, note 11). Les liens les unissant resteraient à trouver (cohérence).

Paradoxalement la notion de rupture n'est pas toujours associée à l'interprétation dite « de rupture », soit à l'imparfait non-sécant. de Vogüé (1999 : 46) y recourt pour expliquer les conditions d'acceptabilité d'un contexte droit rattaché à l'exemple pris comme point de départ de ses analyses et dont l'interprétation préférentielle ne sera pas descriptive, à savoir :

(9) Trois jours plus tard, il mourait.

En effet, la suite qu'elle forge dans le but de « forcer » la valeur sécante de l'imparfait et l'interprétation descriptive de l'énoncé, paraît difficilement acceptable :

(10) ?? Il était au plus mal. Trois jours plus tard, il mourait. Nous étions désespérés les infirmières s'affairaient autour de lui, tout le monde s'attendait au pire. Pourtant le miracle eut lieu : il récupéra.

L'auteure (de Vogüé 1999 : 47, note 6) explique que cette suite textuelle pourra être acceptée uniquement si l'énoncé *Trois jours plus tard, il mourait*, éventuellement ambigu hors contexte<sup>26</sup>, se présente comme déconnecté de ce qui le précède. La situation à laquelle il réfère doit jouir d'une plus ou moins grande autonomie thématique ce qui s'obtient grâce à une rupture dans le déroulement du texte. À l'oral, il faudra une pause et une prosodie spécifique – une prosodie de « rupture », à l'écrit, un nouvel alinéa, paragraphe, chapitre, soit un procédé typographique à même de rendre ladite rupture et de l'imposer dans le cas d'une lecture à haute voix.

---

<sup>26</sup> S. de Vogüé remarque que si l'interprétation descriptive n'est pas d'office exclue, elle reste peu compatible avec la nature et la place de l'indication temporelle, dont la principale fonction est de mettre en relation le procès à l'imparfait avec le cotexte antérieur. Qui plus est, elle n'est plus accessible dès lors que l'énoncé en question est inséré dans un contexte gauche favorisant une interprétation en termes de dénouement. L'interprétation la plus naturelle sera donc celle de rupture (Vogüé 1999 : 46–47).

## CONCLUSION

Les deux auteurs mettent le terme 'rupture' en rapport avec une solution de continuité temporelle, exprimée par un circonstant marquant un décalage temporel<sup>27</sup>. Toutefois, il ressort, selon nous, de la lecture des travaux de Gosselin et il est explicitement posé par de Vogüé que, s'il y a rupture, celle-ci est de nature différente et limitée à certains effets de sens.

Chez Gosselin, il y a rupture de la série en rapport avec la localisation du procès en position initiale ou finale de celle-ci (rupture à l'une des extrémités de la série ; comparer avec l'imparfait de clôture chez Berthonneau et Kleiber 1999). Cette solution de la série semble être à l'origine de la division bipartite des valeurs de l'imparfait à l'aspect global (non-sécant) en « imparfait de rupture » et « imparfait de narration » (Gosselin 1996), division abandonnée dans les travaux ultérieurs au profit de l'analyse des effets de sens particuliers qui procèdent directement de la localisation de l'événement dans la série.

Chez de Vogüé, la rupture est qualitative et implique le passage de la borne gauche. Elle est associée à la présence ainsi qu'au caractère antéposé et rhématique du repère temporel qui constitue le point d'avènement (point de franchissement de la borne entre la situation actualisée et non-actualisée). Le critère de présence/absence de ladite rupture (critère aspectuel) ainsi que la distinction de deux valeurs du paramètre d'actualisation, basées sur la combinatoire des configurations matérielles et qualitatives (critère modal), a permis d'opposer l'imparfait aoristique à l'imparfait de rapport, tous deux non sécants. Dans le premier, l'actualisation du prédicat marque une rupture qualitative et l'énoncé est présenté comme étant en relation avec le contexte antérieur. Dans la valeur de rapport, le prédicat est actualisé de manière globale, l'énoncé présente les faits de manière isolée.

Il s'ensuit que l'appellation « de rupture » ne convient pas à tous les emplois de l'imparfait non-sécant<sup>28</sup>. Si elle n'est pas reprise comme dénomination générale, ce n'est donc pas seulement à cause des connotations temporelles (saut temporel) et éventuellement textuelles (imparfait conclusif) bien établies qu'elle apporte. Ajoutons que la rupture qualitative dont parle de Vogüé ne s'obtient pas exclusivement avec l'imparfait (mais aussi avec le PS) et que le terme « rupture » peut renvoyer à d'autres réalités, perdant, de ce fait, de sa précision. Ainsi peut-on parler d'une rupture entre procès isolés dans l'imparfait de rapport, comme le fait de Vogüé, ou mettre en rapport cette valeur avec la constitution même de la série chez Gosselin, série qui se présente comme séparée du reste du texte et marque une rupture dans la succession des faits

---

<sup>27</sup> Un tel point de vue ne fait pas l'unanimité. Bres (1999 : 99–101, 2005 : 41–42) démontre que l'imparfait de rupture ne dépend pas de la présence d'un circonstant de saut temporel en position frontale, notamment parce qu'une autre relation temporelle peut être instaurée par le circonstant (simultanéité ou régression, cf. ici même l'exemple (8)).

<sup>28</sup> Cela confirme l'opinion de Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber (1999 : 120) qu'il serait erroné de mettre tous les types d'imparfaits narratifs « dans le même panier ».

exprimés par un temps à l'aspect global (à rapprocher de la rupture dans l'isotopie du texte chez Kuzmider 1999 : 82<sup>29</sup>).

## BIBLIOGRAPHIE

## RÉFÉRENCES

- BERTHONNEAU Anne-Marie, KLEIBER Georges, 1993, Pour une nouvelle approche de l'imparfait : un temps anaphorique méronomique, *Langages* 112 : 55–73.
- BERTHONNEAU Anne-Marie, KLEIBER Georges, 1999, Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique, *Cahiers de praxématique* 32 : 119–166.
- BRES Jacques, 1999, L'imparfait dit narratif en tant que lui-même, *Cahiers de praxématique* 32 : 87–117.
- BRES Jacques, 2005, *L'imparfait dit narratif*, Paris : CNRS Éditions.
- BRUNOT Ferdinand, BRUNEAU Charles, 1947/1969, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris : Massin et Cie.
- CHUQUET Hélène, 2000, L'imparfait français est-il traduisible en anglais ? Le cas de l'imparfait dit 'de rupture', (in :) *Linguistique contrastive et traduction* 5, Jacqueline Guillemain-Flescher (éd.), Gap : Ophrys, 67–85.
- CONFAIS Jean-Paul, 1995, *Temps, mode, aspect*, Toulouse : PU Mirail.
- CULIOLI Antoine, 1978/1980, Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : L'aoristique, (in :) *La notion d'aspect*, Jean David, Robert Martin (éds), Paris : Klincksieck, 181–193.
- DESCLÉS Jean-Pierre, 2003, Imparfait narratif et imparfait de nouvel état en français, (in :) *Études linguistiques romano-slaves offertes à Stanislaw Karolak*, Wieslaw Banyś, Leszek Bednarczyk, Kazimierz Polański (éds), Kraków : Edukacja, 131–155.
- DUCROT Oswald, 1979, L'imparfait en français, *Linguistische Berichte* 60 : 1–23.
- GOSSELIN Laurent, 1996, *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GOSSELIN Laurent, 1999, Le sinistre Fantômas et l'imparfait narratif, *Cahiers de praxématique* 39, 11–36.
- GOSSELIN Laurent, 2005, *Temporalité et modalité*, Bruxelles : Duculot.
- GÓRNIKIEWICZ Joanna, 2010, Une traduction équivalente de l'imparfait narratif en polonais est-elle possible ?, *Orbis Linguarum* 36 : 27–48.
- KUSZMIDER Barbara, 1999, La neutralisation aspectuelle : les cas de l'imperfectif passé polonais à valeur perfective et de l'imparfait narratif français, *Cahiers de praxématique* 32 : 71–86.
- LE GUERN Michel, 1986, Notes sur le verbe français, (in :) *Sur le verbe*, Sylvianne Rémi-Giraud, Michel Le Guern (éds), Lyon : PU de Lyon, 9–60.
- MAINGUENEAU Dominique, 1994, *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.
- DE MULDER Walter, VETTERS Carl, 1999, Temps verbaux, anaphores (pro)nominale et relations discursives, *Travaux de Linguistique* 39 : 37–58.
- MULLER Charles, 1966, Pour une étude diachronique de l'imparfait narratif, (in :) *Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse pour le trentième anniversaire de 'Bon Usage'*, Gembloux : Duculot, 253–269.
- REICHENBACH Hans, 1947, *Elements of Symbolic Logic*, New York : Free Press.
- TASMOWSKI-DE-RYCK Liliane, 1985, L'imparfait avec et sans rupture, *Langue française* 67 : 59–77.

<sup>29</sup> Le Guern (1986 : 29) parle également d'une rupture dans l'isotopie du texte mais l'explique, de façon surprenante (Berthonneau et Kleiber 1999 : 124–125) en termes d'opposition de deux plans d'énonciation (discours/ récit).

- TOURATIER Christian, 1996, *Le système verbal français*, Paris : Armand Colin.  
VICTORRI Bernard, 1999, Le sens grammatical, *Langages* 136 : 85–105.  
DE VOGÜÉ Sarah, 1999, L'imparfait aoristique, ni mutant ni commutant, *Cahiers de praxématique* 32 : 43–69.  
WEINRICH Harald, 1973, *Le temps. Le récit et le commentaire*, Paris : Seuil.

## SOURCES D'EXEMPLES

- LÉVY Marc, 2005, *Vous revoir*, Paris : Robert Laffont.  
LÉVY Marc, 2007, *Les enfants de la liberté*, Paris : Robert Laffont.  
LÉVY Marc, 2008, *Toutes ces choses qu'on ne s'est pas dites*, Paris : Robert Laffont.  
SIMENON Georges, 1954/1989, *Maigret et la jeune morte*, (in :) *Œuvre romanesque 7*, Paris : Presses de la Cité.

## Summary

What kind of 'rupture' in the French 'imparfait de rupture'?

This article proposes a short analysis regarding the reference of the term *de rupture* used to name one of the rather atypical uses of the French past tense the *imparfait*. The author shows that the aforementioned term shouldn't be considered as a generic one and describes all uses of the French past tense *imparfait* in which the receiver is directed to see the process as completed and / or having a different temporal reference. The term *de rupture*, even if its meaning changes depending on the approach chosen, is specialized as a parameter which enables us to distinct two major values of this unusual use of the *imparfait*. Actually, the latter is described nowadays most commonly as *imparfait narratif* and is considered as a carrier of various meaning effects.

**Key words:** *imparfait*, rupture, temporal reference, French past tenses.

## Streszczenie

Jaki rodzaj 'rupture' we francuskim 'imparfait de rupture'?

W artykule zaproponowano krótką analizę referencji terminu *de rupture* określającego specyficzne użycie francuskiego czasu *imparfait*. Autorka dowodzi, że termin ten nie powinien być stosowany jako generyczny na określenie użyc *imparfait*, w których odbiorca postrzega proces zawarty w określonym przedziale czasowym jako zakończony i/lub wprowadzający inne odniesienie czasowe. Terminem tym, mimo iż w zależności od podejścia teoretycznego odsyła on do odmiennych zjawisk, określa się bowiem kryterium pozwalające na wyodrębnienie dwóch głównych wartości wymienionego użycia, w które wpisują się liczne efekty znaczeniowe określane dziś najczęściej ogólnym terminem *imparfait narratif*.

**Słowa kluczowe:** *imparfait*, rupture, referencja temporalna, francuskie czasy przeszłe.